

Les prix des médicaments sous pression

SANTÉ Les remises obtenues par Donald Trump auprès des géants de la pharma, dont Roche et Novartis, suscitent en Suisse la crainte d'une hausse des coûts. Un des objectifs de Washington est d'obtenir un financement plus équitable de l'innovation

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Visés par le gouvernement américain dans sa quête d'obtenir une baisse du prix des médicaments aux Etats-Unis, Novartis et Roche, par le biais de sa filiale Genentech, ont signé vendredi un accord avec la Maison-Blanche. Sept autres géants de l'industrie sont également concernés. Cela porte donc à 14 le nombre d'entreprises ayant cédé aux demandes de Donald Trump parmi les 17 auxquelles le président américain avait adressé une lettre, envoyée fin juillet, exigeant des tarifs revus à la baisse. En contrepartie d'une baisse des prix de certains médicaments et d'investissements aux Etats-Unis, elles doivent être exemptées de droits de douane pendant trois ans.

Mais si cette menace s'éloigne pour les deux géants bâlois, cet accord renforce les craintes sur l'évolution du prix des médicaments en Suisse. Dans une inter-

view publiée dimanche dans la *SonntagsZeitung* et le *Matin Dimanche*, Thomas Schinecker, directeur général de Roche, a estimé que la Suisse devrait revoir son système de fixation des prix des médicaments avec des tarifs revus à la hausse pour les traitements innovants (par opposition aux génériques) afin de garantir leur disponibilité dans le pays. En septembre, le patron de Novartis, Vas Narasimhan, avait également déclaré que les pays hors des Etats-Unis allaient devoir contribuer davantage aux innovations pour compenser la baisse des prix américains et reproché à la Suisse d'imposer des tarifs trop bas.

«Nations favorisées»

Si Interpharma salue cet accord qui apporte plus de visibilité aux géants helvétiques du secteur, elle estime également que la Suisse n'a pas de quoi être rassurée. «En tant que place pharmaceutique de pointe à l'échelon mondial,

notre prospérité dépend largement de la recherche, de la production et des plus de 300 000 emplois directs et indirects, alors que la dynamique internationale, en particulier la politique des Etats-Unis de la nation la plus favorisée («Most-Favored-Nation» MFN), exerce une pression croissante. La Suisse prend de plus en plus de retard dans l'approvisionnement en médicaments innovants et la clause MFN va probablement encore renforcer cette tendance», estime l'organisation faîtière.

Selon le communiqué des autorités américaines, dans le cadre de cet accord, les entreprises pharmaceutiques concernées se sont engagées à fournir des médicaments sur ordonnance au prix «de la nation la plus favorisée», dans le cadre du programme d'assurance santé fédéral Medicaid. Soit à appliquer les mêmes tarifs que dans le pays développé où ils sont vendus au prix le plus bas.

Par ailleurs, ces entreprises se sont engagées à proposer à la vente directe certains de leurs traitements à des prix revus à la baisse via la plateforme TrumpRx.

Les pharmas pourraient reporter le lancement de nouveaux produits

Au-delà des économies que ces baisses de prix doivent engendrer, Donald Trump entend obtenir par ce biais que les autres pays développés contribuent davantage à la recherche pharmaceutique en fonction de leur prospérité. Le président américain estime qu'ils profitent d'innovations financées par les Etats-Unis. Le pays représente actuellement

la moitié du marché du médicament à l'échelle mondiale. Et selon une analyse du laboratoire d'idées américain Rand publiée en février 2024, le prix brut des médicaments sur ordonnance était en moyenne 2,78 fois plus élevé aux Etats-Unis que dans 33 pays membres de l'OCDE.

Pas d'effet immédiat

Mais en quoi la Suisse est-elle concernée? En novembre, les autorités américaines ont lancé un projet pilote de cinq ans pour faire baisser les prix des médicaments. Elles demandent aux entreprises pharmaceutiques de dévoiler leurs prix internationaux nets dans huit pays de comparaison dont la Suisse. Cela signifie que les tarifs pratiqués dans ces pays doivent servir de base pour ceux qui sont proposés aux Etats-Unis. Pour maintenir leurs revenus, les entreprises pharmaceutiques vont donc chercher à obtenir des prix plus élevés.

Dans l'immédiat, cela ne devrait pas avoir d'effet sur les prix des traitements déjà mis sur le marché. Mais si les prix négociés en Suisse ne sont pas suffisamment élevés, cela pourrait pousser les entreprises du secteur à repousser le lancement de nouveaux médicaments. Mi-juillet, Roche avait retiré du marché en Suisse un anticancéreux face au refus de l'OFSP d'augmenter son prix. Pour Thomas Schinecker, si la Suisse ne réforme pas son système de fixation des prix, «Roche réalisera moins de chiffre d'affaires, investirait moins dans la recherche de pointe, verserait moins d'impôts et créerait moins d'emplois en Suisse».

Si jusqu'à présent la pharma a été épargnée par les droits de douane américains, le sujet devrait néanmoins s'inviter dans les négociations d'un accord sur les tarifs douaniers, que Washington espère voir conclu d'ici au 31 mars 2026. ■